

La réduction des émissions de CO2 dans le secteur de la logistique commence par des mesures fiables

Les activités logistiques sont responsables de 8 % des émissions mondiales de CO2. Quelle est la première étape pour réduire ces émissions ? Obtenir des mesures correctes.

Définir la responsabilité du secteur logistique en matière d'émissions de carbone

C'est la première fois depuis des millions d'années qu'il y a autant de carbone dans l'atmosphère. Les activités du secteur de la logistique ont joué un rôle important dans son apparition.

Lorsque vous parcourez les rapports de l'UE, de l'ONU et d'institutions indépendantes de recherche sur le climat du monde entier, il est clair qu'une part importante des émissions mondiales de CO2 incombe aux transports. Selon l'Agence internationale de l'énergie, le « transport » est responsable de 21 % des émissions mondiales, ce qui en fait le plus grand contributeur derrière le secteur de l'énergie.

Cependant, lorsque nous parlons de « transport », quelle est la contribution de la logistique ? Et si le secteur de la logistique vise à réduire les émissions, quelles sont les normes actuelles du secteur en matière de mesure ?

Approfondir la question des émissions liées au « transport »

Lorsque les groupes de recherche citent le « transport » comme un facteur contribuant aux émissions mondiales, ils associent souvent les activités de transport de passagers et les activités logistiques. Avec des statistiques variées et de nouvelles données qui apparaissent en permanence, il peut être difficile de comprendre dans quelle mesure le secteur logistique lui-même contribue aux émissions mondiales. Toutefois, voici une description simple :

Les « transports » représentent 21 % des émissions mondiales Les activités logistiques (poids lourds + transport maritime) représentent 40 % des « transports » Les activités logistiques (en omettant l'aérien et le ferroviaire) représentent 8 % des émissions mondiales

8 % des émissions mondiales, cela représente un chiffre important. Pour mettre ce chiffre en contexte, le secteur logistique est responsable d'émissions de carbone plus importantes que la production de fer et d'acier (7 %), l'élevage (6 %) ou la production de produits chimiques et de ciment réunis (5 %).

Il s'agit donc de la contribution du secteur logistique aux émissions mondiales. La prochaine étape, pour les parties prenantes du secteur de la logistique, consiste à déterminer la méthodologie de suivi des émissions à un niveau plus granulaire.

Comment les entreprises logistiques et les parties prenantes mesurent les émissions aujourd'hui

Afin d'atteindre les objectifs convenus lors de l'Accord de Paris sur le climat, le secteur logistique doit réduire son empreinte carbone de 20 %. Un large éventail de parties prenantes dans le secteur de la logistique ont le pouvoir de réaliser ces réductions. Cependant, les parties prenantes doivent d'abord

trouver les bons outils et protocoles de mesure.

« Les responsables ne peuvent pas améliorer ce qu'ils ne peuvent pas mesurer », a déclaré le Dr. Susana Val dans l'article *Creating Common Measures for Logistics Emissions*. « Dans le secteur de la logistique, l'absence d'un système de mesure uniforme associé à un manque de connaissances sur l'évaluation de l'empreinte carbone rend difficile l'élaboration de programmes efficaces de réduction des émissions de gaz à effet de serre. »

Le Dr. Val poursuit en détaillant un programme, financé par la Commission européenne, appelé LEARN : Logistics Emissions Accounting and Reduction Network (réseau logistique de comptabilité et de réduction des émissions). Bien que ce programme soit arrivé au terme de son financement, il continue à fournir de nombreuses ressources utiles aux parties prenantes de la logistique qui cherchent à établir un cadre adéquat afin de mesurer les émissions.

Actuellement, en Europe, le Global Logistics Emissions Council (GLEC) s'est imposé comme un acteur majeur dans le domaine de la mesure et de la réduction des émissions grâce à des partenariats dirigés par le secteur. Il fournit des directives globales et synchronisées pour la création de rapports.

Le rôle des entreprises de technologie logistique dans la réduction des émissions

Le GLEC est un exemple de coalition des secteurs visant à partager des objectifs communs et des meilleures pratiques en matière de réduction des émissions. La technologie représente un autre moyen de réduction des émissions pour le secteur logistique. Les entreprises de technologie logistique développent constamment de nouvelles solutions pour garantir la livraison efficace des données relatives aux émissions.

Prenez comme exemple le domaine de l'optimisation du transport. Gartner® indique : « Les coûts de transport sont directement liés au carburant consommé et à la distance parcourue et, par conséquent, l'optimisation des coûts réduit intrinsèquement l'empreinte carbone. »

Les expéditeurs sont très attirés par l'optimisation des transports, car ils peuvent non seulement réduire leurs émissions, mais également réduire leurs coûts. Alors que la mesure des émissions de carbone devient de plus en plus nécessaire, les entreprises leaders dans le domaine des systèmes TMS seront de plus en plus précises dans leur façon de mesurer les émissions dans les réseaux de transport. Cela nous amène à une technologie connexe : les plates-formes de visibilité des transports.

La visibilité des transports peut prendre en charge diverses activités de la chaîne logistique, telles que la gestion de transport, la gestion de flotte et la gestion d'entrepôt. Tout comme le secteur des systèmes TMS, les entreprises de technologie logistique qui fournissent des solutions de visibilité devront également réfléchir attentivement à la manière dont leurs plates-formes mesurent et collectent les données relatives aux émissions.

Les systèmes TMS et les plates-formes de visibilité sont tous deux hautement qualifiés pour mesurer les processus de transport nécessaires à l'obtention de données d'émissions de haute qualité (Alpega TMS, par exemple, inclut des calculs d'émissions dans le cadre de son TMS de bout en bout). Savoir si les parties prenantes disparates de l'ensemble du secteur logistique peuvent se réunir pour convenir de normes et de meilleures pratiques en matière de collecte, de génération et de partage des données sur les émissions reste une question ouverte. Cela peut nécessiter davantage de coalitions et de mesures incitatives gouvernementales, mais une chose est sûre : la logistique est un secteur capable d'avoir un réel impact sur la réduction des émissions.

Les enjeux de la réduction des émissions ne pourraient pas être plus élevés. Commençons par obtenir des mesures correctes.

L'impact des émissions de CO₂ et de gaz à effet de serre a récemment été résumé dans le rapport du GIEC sur le changement climatique : « Il est clair que l'influence humaine a réchauffé l'atmosphère, l'océan et la terre. »

En tant que secteur responsable de 8 % des émissions mondiales de CO₂, la logistique doit jouer un rôle proportionnel dans la réduction de ces émissions. La première étape sera la mise en oeuvre d'outils de mesure plus performants, c'est là que les leaders du secteur de la technologie logistique joueront le plus grand rôle. Cette étape nécessitera également une collaboration au sein du secteur de la logistique afin de créer des coalitions pour une meilleure gestion des données sur les émissions.

S'il y a une chose que nous pouvons généraliser en matière de logistique, c'est que la collaboration et la création de réseaux sont une qualité essentielle du secteur et de ses activités. Nous pouvons espérer que les parties prenantes du secteur de la logistique appliqueront le même mode de pensée pour relever le défi que représente la réduction des émissions.

Des mesures plus précises et de meilleure qualité permettront au secteur de mettre en place les protocoles nécessaires pour réduire les émissions. Comme tous ceux qui ont déjà scié une planche le savent : « Mesurer deux fois. Couper une fois. »